

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4073 VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

L'IGF exhortée à la discrétion



Emmanuel Cole de la FBCP encadré par ses pairs de la société civile

Des organisations non gouvernementales des droits de l'Homme ont encensé le travail abattu par l'Inspection générale des finances (IGF) dans la traque des détournateurs de fonds publics, recommandant à cette institution d'œuvrer dans la discrétion pour « une justice équitable et distributive ».

Au cours d'un point de presse sur l'Etat de droit en RDC tenu le 1er septembre à Kinshasa, ces structures ont appelé l'IGF à ne pas naviguer à contre-courant du principe de la présomption d'innocence à l'égard des présumés coupables car, notent-elles, divulguer des rapports soumet les présumés coupables soit à la justice populaire, soit favorise leur fuite.

Page 3

POLLUTION DES RIVIÈRES KASAÏ ET TSHIKAPA

Des médicaments pour la population victime



Une embarcation sur le fleuve Kasai

Le ministère chargé de la Santé a déployé le 1er septembre une

cargaison de quarante tonnes contenant des médicaments an-

ti-diarrhéiques et autres produits médicaux ainsi que des dépuratifs afin d'assurer la prise en charge des victimes de la pollution des rivières Kasai et Tshikapa et leur apporter de l'assistance. Outre l'assistance en médicaments apportée à la population victime, la délégation du ministère de la Santé qui séjourne dans ce coin du pays a saisi cette occasion pour sensibiliser la communauté aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre la covid-19 qui n'a pas épargné la ville de Tshikapa.

Page 4

INTERVIEW

Daniel Asele Okito : « Le monde doit savoir ce qui s'est produit à Nsiamfumu »



Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Daniel Asele Okito, parlant de Nsiamfumu/DR

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières a pris part, le 29 août, à la cérémonie commémorative organisée au Kongo central, à Nsiamfumu, en marge de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

Dans une interview au Courrier

de Kinshasa, Daniel Asele Okito insiste sur l'importance que revêt ce patrimoine historique, point d'embarquement des esclaves à l'époque de la Traite. Il en reste quelques vestiges de cette grande tragédie qui peuvent permettre au monde de savoir ce qui s'y est réellement passé, révèle ce membre du gouvernement.

Page 3

ELIMINATOIRES/MONDIAL 2022

La RDC bute d'entrer sur la Tanzanie à Lubumbashi

Les Léopards de la RDC ont été accrochés, le 2 septembre, à Lubumbashi par les Taifa stars de la Tanzanie en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde/Qatar 2022. C'est sur un score de parité d'un but partout que s'est terminée cette rencontre, la première que le nouveau

coach, Hector Cuper, dispute officiellement sous les couleurs nationales. Ayant perdu deux points à l'entame des hostilités, les fauves congolais sont appelés à tenter l'impossible, le 6 septembre, face aux écuries du Bénin afin de se donner un peu plus de chance pour la suite de la compétition.

Page 5



Les Léopards de la RDC célébrant un but

ÉDITORIAL

A coup sûr ...

Ce qui ressort à l'évidence de la longue et fructueuse visite de notre Premier ministre à Paris est bien le fait que le Congo est perçu, malgré les problèmes économiques et financiers auxquels il se trouve confronté, comme le pays le plus stable, donc le plus sûr de la vaste zone humaine de l'Afrique centrale. Et que, de ce fait, s'il poursuit les réformes de sa gouvernance publique engagées par ses plus hautes autorités, il verra affluer vers lui les capitaux publics et privés qui accéléreront fortement la « Marche en avant vers le développement relancée dès le début de ce nouveau quinquennat ».

Pour bien comprendre ce qui va se passer dans les prochains mois, il faut avoir présent à l'esprit le fait que les cartes se rebattent sur la scène stratégique mondiale et que, dans ce nouveau contexte, les Grands de ce monde doivent mieux prendre en compte le niveau de sécurité, de stabilité, de paix intérieure dont bénéficient leurs alliés présents ou futurs. Ayant tenté tout au long des dernières décennies de s'installer durablement dans des régions potentiellement très riches en raison des ressources naturelles qu'elles détiennent, les Etats-Unis, la Russie, l'Europe et dans une moindre mesure la Chine se sont avérés incapables de tisser des liens durables avec les pays concernés. Ce qui vient de se passer en Afghanistan et qui se dessine plus près de nous dans la région du Sahel le confirme.

D'où l'attention que portent aujourd'hui et vont de plus en plus porter les nations riches sur un Tiers-monde africain en pleine effervescence. Une attention qui se traduira, tout naturellement, par un renforcement de leurs relations avec les pays dotés d'une bonne gouvernance garantissant le fait que les capitaux investis sur leur territoire ne seront pas mis en danger par des désordres internes dont les acteurs publics ou privés seraient les premières victimes.

Conclusion de ce qui précède : en faisant venir à Paris une équipe aussi nombreuse qu'efficace, le président Denis Sassou N'Guesso et le Premier ministre Anatole Colinet Makosso ont choisi la bonne voie pour faire mieux valoir les atouts de notre pays auprès des entreprises françaises et européennes. S'ils agissent de la même façon dans les mois à venir aux Etats-Unis, en Russie, en Chine ou en Inde, ils imposeront à coup sûr Brazzaville comme la capitale la plus stable, la plus attirante, la plus fructueuse de l'immense Bassin du Congo.

Le Courier de Kinshasa

MAI-NDOMBE

Bolokole Lombo veut devenir gouverneur

Jeune intellectuel et activiste des droits de l'homme, l'homme se porte candidat gouverneur dans la province de Mai-Ndombe, actuellement dirigée par intérim après la destitution de Paul Mputu.

La province de Mai-Ndombe s'apprête à élire un autre gouverneur depuis la destitution de Paul Mputu Boleilanga, le 21 juin dernier, par l'Assemblée provinciale. Le vice-gouverneur, Jak's Mbombaka Bokoso, assure l'intérim, étant chargé d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'organisation de l'élection du nouveau gouverneur et vice-gouverneur. Jeune intellectuel et activiste de droits de l'homme et de la démocratie ayant milité dans le mouvement citoyen Filimbi avec feu Rossy Mukendi, Mon Plaisir Bolokole Lombo exprime clairement son ambition de postuler au poste de gouverneur de cette province.

Pour lui, la jeunesse n'est pas du tout un frein au développement, bien au contraire, les jeunes doivent participer à la gestion du pays au niveau politique. « L'assertion qui dit que les jeunes n'ont pas de place dans l'univers politique et de développement est révolue. Depuis la création de la République, il y a toujours eu des jeunes qui ont accédé à des fonctions prestigieuses du pays. En dehors de Mzee Laurent Désiré Kabila, nous avons eu des présidents jeunes au pays, comme feu Mobutu qui a accédé au pouvoir en étant jeune. Le président de la République, Félix Tshisekedi, nous avons milité avec lui, il était encore jeune avec beaucoup d'énergie », a-t-il indiqué au cours d'une intervention dans la presse.

Et de souligner : Qu'il s'agisse de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique, toutes les révolutions



Mon Plaisir Bolokole Lombo

ont été conduites par des jeunes. Je définis la jeunesse comme un moment du développement où l'être a, à sa disposition, toute l'énergie, toutes les forces pour pouvoir influencer positivement ou négativement, cela dépendra de ce qu'il a appris. J'insiste beaucoup sur le civisme. Le problème, c'est au niveau du 'mind', du concept. Le civisme, c'est la qualité de l'éducation. Il est question de comprendre qui est jeune, son apport, son rôle dans la vie sociopolitique et développement, cerner tous ces concepts. Aussi longtemps que nous n'allons pas comprendre ces concepts, on saura difficilement préciser ou situer la jeunesse dans le développement et dans la politique ». Mon Plaisir Bolokole Lombo a fait remarquer : « On ne peut pas séparer le rajeunissement

avec la venue de nouvelles figures. On ne peut écarter le rajeunissement avec la venue des jeunes, mais on peut parler de renouvellement avec la venue de nouvelles figures ». Ingénieur technicien en électricité générale et en météorologie -option environnement-, Bolokole Lombo dispose aussi d'une maîtrise en évaluation de l'environnement. Activiste des droits de l'homme, il a été commandant dans plusieurs actions citoyennes de grande envergure à Kinshasa. Il a aussi fait office de directeur de campagne électorale d'un élu de Kinshasa et a travaillé comme assistant parlementaire à l'Assemblée nationale. Aussi se sent-il outillé pour briguer le poste de gouverneur de la province du Mai-Ndombe.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Romnique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Chefe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-pression : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

L'IGF exhortée à la discrétion

Des organisations non gouvernementales de droits de l'homme (ONGDH) ont encensé le travail abattu par l'Inspection générale des finances (IGF) dans la traque des détournements de fonds publics, recommandant à cette institution d'oeuvrer dans la discrétion pour «une justice équitable et distributive».

Dans une déclaration lue le 1er septembre à Kinshasa par Joseph-Désiré Makwando Makambo de l'organisation Dieu défenseur universel (DDU), au cours d'un point de presse sur l'Etat de droit en République démocratique du Congo (RDC), l'IGF a été appelée à ne pas naviguer à contre-courant du principe de la présomption d'innocence à l'égard des présumés coupables. « ... tout en saluant le travail de l'IGF, disons également que l'action de cette institution doit se faire dans le secret car divulguer des rapports soumet les présumés coupables soit à la justice populaire soit favorise leur fuite », ont indiqué les ONGDH. Elles ont invité l'inspecteur général des Finances, Jules Alingete, à éviter le populisme pour ne pas

compromettre l'œuvre louable de son institution.

Ces organisations ont, par ailleurs, exprimé leur inquiétude au sujet de la précipitation dont a fait preuve Jules Alingete pour dénoncer certains prétendus détournements. S'appuyant sur le cas d'un prétendu détournement des fonds au ministère de la Formation professionnelle et Métiers, ces organisations indiquent qu'en réalité, il n'y a jamais eu détournement au sein de ce ministère. « C'est la ministre de la Formation professionnelle et Métiers, Antoinette Kipulu Kabenga, qui a fait appel à l'IGF pour un audit des listings de paie afin de dévoiler des fictifs dénoncés par les syndicalistes. Et sur les soixante jours prévus pour la mission de contrôle, trente seu-



Emmanuel Cole de la FBCP encadré par ses pairs de la société civile

lement ont été exploités par l'IGF et cette mission a accouché d'une souris », ont fustigé ces ONGDH. Et de regretter que dans sa récente lettre adressée à la ministre de la Formation professionnelle et Métiers, l'IGF ait exigé le remboursement d'une somme de près de 1,2 million de dollars au fallacieux motif que ladite somme avait été remise au conseiller administra-

tif et financier sans motif valable. « L'argent encaissé le 12 et le 13 juillet 2021 était remis au conseiller administratif et financier sur la base d'un bon de retrait de fonds du comptable d'Etat et non d'une simple décharge comme indiqué dans une certaine presse et dans les réseaux sociaux », ont-elles fait remarquer.

Relevant cette défaillance de

la part de l'IGF, ces ONG signataires de la déclaration, Ange du Ciel, DDU, Outre neuve ASBL, Avocat sans frontière-RDC, Fondation Bill Clinton pour la paix, Promotion de la Déclaration des droits de l'homme et Human Dignity, ont exigé la libération sans condition du conseiller financier, Honoré Mampuya, qu'elles pensent être détenu « arbitrairement ».

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Daniel Asele Okito : « Le monde doit savoir ce qui s'est produit à Nsiamfumu »

Le vice-Premier ministre et Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières a pris part, le 29 août, à la cérémonie commémorative organisée au Kongo central, en marge de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition. Dans cette interview accordée au Courrier de Kinshasa, il insiste sur l'importance que revêt ce patrimoine historique, point d'embarquement des esclaves à l'époque de la Traite dont il a vu les vestiges.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Vous représentez le Premier ministre à la cérémonie organisée à Nsiamfumu pour la pose de la première pierre des travaux de mise en valeur du site. Quel sens le gouvernement donne-t-il à cet événement ?

Daniel Asele Okito (D.A.O.) : Le Congo est une nation très importante tant au niveau de l'Afrique que du monde. Beaucoup de faits historiques marquants s'y sont déroulés. Et dans le cas de Nsiamfumu, il s'agit de la traite négrière. Congolais, Africains et Afro-descendants d'aujourd'hui, le monde dans son ensemble doit savoir ce qui s'est produit, la tragédie qu'ont vécue nos ancêtres à Nsiamfumu. Il en reste quelques vestiges, il existe encore des traces de cette grande tragédie à ce jour qui peuvent permettre au monde de savoir ce qui s'y est réellement passé. Le gouvernement de la République a tenu à organiser la cérémonie de ce dimanche 29 août, en marge de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, commémorée d'ordinaire le 23 août. À travers cette commémoration, la République inaugure les activités qui vont à l'avenir permettre aux Congolais

de mieux connaître l'histoire de la traite négrière attachée au site de Nsiamfumu.

L.C.K. : Nsiamfumu n'est pas l'unique site de la République démocratique du Congo (RDC) en rapport avec la tragédie de la traite négrière. Le gouvernement a-t-il en vue de dupliquer l'action amorcée ici ? Si oui, jusqu'où entend-il étendre cette initiative visant à valoriser notre patrimoine historique ?

D.A.O. : Je ne suis pas le seul membre du gouvernement à me trouver au Kongo central, plus précisément à Muanda, ce jour. Les ministres du Tourisme, de la Culture ainsi que de l'Enseignement supérieur et universitaire font également partie de la délégation présente ici. C'est dans le souci de préserver ces importants vestiges et traces de la Traite que le gouvernement a décidé d'y engager une équipe aussi costaute. Ce n'est que le début d'un programme. La présence du ministre du Tourisme dans la délégation est la preuve de son implication dans un programme qui commence ici certes, mais s'étendra partout, dans toute la RDC car le Congo est un et indivisible. Le travail qui va être fait concerne



Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Daniel Asele Okito, parlant de Nsiamfumu/DR

l'ensemble du pays.

L.C.K. : La restauration du patrimoine historique devrait permettre d'organiser le tourisme mémoriel à travers les différents sites en rapport avec la Traite comme Nsiamfumu. Vous gérez l'intérieur et la sécurité, quelles sont les garanties offertes par le gouvernement pour assurer un séjour paisible aux touristes désireux d'en faire la visite dès lors qu'au regard de la situation trouble dans l'Est, la RDC est considérée comme une zone rouge ?

D.A.O. : La question sécuritaire a trait à la vie de tous les jours, elle n'épargne personne. Sinon, je ne voudrais pas citer le pays, cette tragédie que l'on a déploré récemment ne se serait pas produite. Cependant, dans tous ses discours, depuis qu'il a accédé au pouvoir, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi,

ne cesse d'insister sur l'importance de la sécurité dans notre pays. La question de sécurité n'épargne aucun secteur de la vie nationale, elle est primordiale. Et, moi, en tant que ministre de l'Intérieur et de la sécurité, je crois pouvoir affirmer que c'est l'une des missions premières que m'a confié le gouvernement de la République. Je l'assume avec responsabilité. C'est vrai qu'il y a des problèmes ici et là, mais la question de l'Est ne date pas de Félix Tshisekedi ou du gouvernement des warriors. Nous travaillons avec entrain pour que la situation change radicalement. En ce qui concerne Nsiamfumu, nos visiteurs à venir se rendront bien compte que l'ensemble du Kongo central est sécurisé. Ils y viendront et rentreront à Kinshasa, puis dans leurs pays respectifs, sans être inquiétés.

L.C.K. : En perspective du dé-

veloppement du tourisme mémoriel en RDC, la Fondation Eric-Impion a organisé une conférence au mois de mai à Kinshasa. Des Afro-descendants venus des Etats-Unis y ont pris part. Brazzaville veut mettre sur pied une organisation qui va dans le même sens, le gouvernement n'envisage-t-il pas lui aussi de s'impliquer de sorte à mieux asseoir l'initiative, la renforcer à travers un partenariat qui pourrait lui assurer un leadership en la matière ?

D.A.O. : Je ne pense pas qu'en matière de Traite négrière tous les pays ont été touchés de la même manière. Ici, en RDC, nous allons nous organiser et établir des partenariats parce que ce drame, nous le partageons avec plusieurs pays africains. Nous avons un comité scientifique qui y travaille, il lui revient d'étudier la question et proposer les pistes à suivre dans la suite. Si le gouvernement décide alors de la manière dont il faudra aborder un partenariat avec le Bénin, le Congo-Brazzaville, le Sénégal, ces pays qui ont été touchés par la même tragédie, ou avec d'autres associations susceptibles de contribuer à atteindre notre objectif, vous en serez informés. Mais pour l'instant, c'est Nsiamfumu qui nous intéresse. Pour l'heure, le gouvernement de la République qui aura le rapport de cette mission décidera de la suite à lui donner.

Propos recueillis par Nioni Masela

POLLUTION DES RIVIÈRES KASAÏ ET TSHIKAPA

Des médicaments pour la population victime

Une délégation du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, conduite par le conseiller chargé des partenariats, Dr Julien Ntaongo A Lendi, séjourne depuis le 1er septembre dans la province du Kasai, en vue de reconforter les victimes de la pollution et leur apporter de l'assistance.

Le ministère en charge de la Santé publique a déployé une cargaison de quarante tonnes contenant des médicaments anti-diarrhéiques, des appareils et autres produits médicaux ainsi que des dépuratifs afin d'assurer la prise en charge des victimes. La cérémonie officielle de remise de ce don du gouvernement central s'est déroulée le même 1er septembre, à l'Hôpital général de référence de Tshikapa, où le représentant du ministre national de la Santé publique, Hygiène et Prévention a donné à titre symbolique quelques cartons de médicaments et produits purifiants d'eau au ministre provincial des Finances, Me Hubert Ngulandjoko. « Nous sommes venus, au nom du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, dans le cadre de l'assistance humanitaire aux personnes qui ont été victimes des pollutions des rivières Kasai et Tshikapa. Nous avons apporté ce lot composé des médicaments

contre les intoxications, des anti-diarrhéiques, des intrants médicaux contre le paludisme, des bâches pour servir des tentes ainsi que des gels hydro alcooliques et masques pour lutter contre la covid-19 », a précisé le chef de la délégation, le Dr Julien Ntaongo.

Dans le lot, l'on retrouve également des bladers (mini-citernes) et des purifiants pour créer des points d'eau mobile afin de permettre à la population d'avoir accès à l'eau potable et d'éviter de consommer celle qui est contaminée. Donc, au-delà des quarante tonnes de médicaments, il y a également un projet d'urgence de construction des forages d'eau dans les coins touchés.

Sensibilisation à la lutte contre la covid-19

Outre l'assistance en médicaments apportée à la population victime de pollution des rivières de Kasai et Tshikapa, la délégation du ministère de la Santé a saisi cette occasion pour sensibiliser la commu-

nauté aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre la covid-19 qui n'a pas épargné la ville de Tshikapa. Les émissaires du ministre national de la Santé ont donc pris langue avec les autorités politico-sanitaires sur les stratégies de riposte à la pandémie ; l'observation stricte des gestes barrières, l'acceptation par la population de l'existence de la coronavirus dans cette province, etc.

Par ailleurs, le conseiller Julien Ntaongo en a profité pour annoncer que le Kasai a été aligné sur la liste des provinces qui vont bénéficier prochainement de quelques ambulances afin de renforcer leur mobilité en termes de services et de prise en charge des patients. Très ému, le ministre provincial des Finances, assurant l'intérim de son collègue de la Santé, a remercié le président de la République pour avoir mobilisé cette assistance.

« Nous remercions le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui n'a pas hésité à déployer cette importante assistance. Notre gratitude va aussi au gouvernement central en général et en particulier au ministère de la Santé

publique. C'est un sentiment de satisfaction, car personne ne s'y attendait. C'est depuis le 15 juillet 2021 que la province a été plongée dans cette situation désastreuse. Le gouvernement provincial étant le prolongement du gouvernement national a mené de lobbying. Ce lot de produits médicaux constitue le résultat palpable, a indiqué le ministre provincial des Finances. Il a assuré que le gouvernorat et ses services de santé vont élaborer un plan de distribution afin que ces médicaments arrivent rapidement aux sinistrés.

Quant à la covid-19 qui secoue également sa province, Hubert Ngulandjoko a salué la bonne volonté du gouvernement central qui vient encore de renforcer la politique sanitaire à travers le don des gels hydro alcooliques et des masques pour prémunir la population de Tshikapa contre la pandémie.

« C'est pour la première fois que notre province reçoit un soutien de quarante tonnes de produits médicaux de la part du gouvernement central. Ce geste prouve que la vision du chef de l'Etat, fondée sur

son projet de société "Le peuple d'abord", est une réalité surtout en matière de la couverture santé universelle. Cet appui du gouvernement central confirme combien le président de la République et l'ensemble du gouvernement national portent à cœur la population du Kasai », a-t-il renchéri.

Signalons que cette mission de solidarité humanitaire va se poursuivre dans toutes les provinces impactées par cette contamination. Sur le plan sanitaire, des centaines de personnes auraient contracté la diarrhée suite à l'absorption de l'eau contaminée. Treize sur dix-huit zones de santé de la province du Kasai ont été affectées et plus de neuf cent cinquante mille personnes exposées. Plus de deux morts sont déjà enregistrés suite au déversement des déchets toxiques dans les rivières Tshikapa et Kasai. Cette pollution a été provoquée par la fuite d'un barrage de résidus miniers, utilisé par une firme angolaise sur un affluent qui se déverse sur les rivières congolaises.

Blandine Lusimana

DÉTOURNEMENT DES FONDs DE LA GRATUITÉ

La peine de prison pour l'inspecteur général de l'EPST et le directeur national du Secope

Les deux personnalités sont condamnées en appel à vingt ans de prison avec confiscation des biens à la hauteur des montants détournés.

La Cour de cassation vient de confirmer en appel et à titre définitif, la condamnation à vingt ans de prison ferme de l'inspecteur général de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Michel Djamba Kaombe, et le directeur national du Service de contrôle de la paie des enseignants (Secope), Delon Kampay. La cour a également décidé la confiscation de leurs biens à la

hauteur des montants détournés.

Il est, en effet, rappelé que la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe avait, le 25 mars dernier, rendu sa décision dans cette affaire des présumés détournements au sein de l'EPST. Les deux prévenus, reconnus coupables de détournement des deniers publics, avaient été condamnés à la peine de vingt ans de travaux forcés.

Lucien Dianzenza

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CDM 2022

La RDC bute d'entrer sur la Tanzanie à Lubumbashi

La première sortie des Léopards pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022 s'est soldée par un résultat d'égalité à domicile (Lubumbashi) face aux Taifa Stars de la Tanzanie.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) ont été accrochés, le 2 septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, par les Taifa Stars de la Tanzanie, en première journée des éliminatoires de la Coupe du monde (CDM) de football Qatar 2022. Un but partout a été le score de cette rencontre. Pour son premier match officiel avec la RDC, le sélectionneur argentin, Hector Cuper, a titularisé Joël Kiassumbua dans les perches et devant lui en défense, Mukoko Amale à droite, Glody Ngonda à gauche, Marcel Tisserand et Christian Luyindama dans l'axe. Le milieu de terrain s'est composé de Chancel Mbemba, Samuel Moutousamy, Chadrac Akolo et Yannick Bolasie. Dieumerci Mbokani et Cédric Bakambu ont constitué le duo d'at-

taque des Léopards disposés en 4-4-2.

Après une nette domination dans les deux premiers quarts d'heure de la partie, les efforts des Congolais ont été récompensés par l'ouverture du score de Dieumerci Mbokani. Le vétéran de 35 ans a idéalement marqué son retour en sélection après cinq ans d'absence parce but inscrit à la suite d'un caviar de Cédric Bakambu. Mais les Tanzaniens sont sortis de leur base pour aller chercher l'égalisation. Et c'est arrivé à la 36e minute par une somptueuse frappe de Happygod Simon Msuva. L'attaquant du Wydad Athletic Club de Casablanca s'est retrouvé seul, non gêné par un milieu congolais à quelques vingt mètres du but. Il a eu le temps d'armer sa frappe, imparable dans la lucarne de Joël Kiassumbua.



Msuva célèbre l'égalisation tanzanienne face à la RDC

En seconde période, les Congolais ont tenté de trouver à nouveau la faille dans la défense tanzanienne devenue au fil de la partie hermétique. Les entrées en jeu de Britt Assombalonga (48e minute à la place de Bolasie), Fabrice Ngoma (68e minute à la place de Chadrac Akolo), Ben Malango (74e minute à la place de Dieumerci Mbokani) et Joël

Ngandu Kayamba (83e à la place de Samuel Moutousamy) ont redonné un peu de tonus au jeu des Congolais pour faire le siège du camp tanzanien.

Mais les Taifa Stars, composés en grande partie des joueurs évoluant en Tanzanie (Young Africans et Azam) et coachés par le technicien suédois Kim Poulsen, ont tenu bon, et

repartent de Lubumbashi avec le point du match nul. Notons que la Tanzanie a évolué sans son leader, l'attaquant Mbwana Ali Samatta, coéquipier de Marcel Tisserand à Fenerbahçe en Turquie. Les Congolais affrontent les Ecureuils du Bénin le 6 septembre à Cotonou en deuxième journée des éliminatoires.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



MER DE CHINE MÉRIDIONALE

Washington et Pékin s'accusent de vouloir contrôler la zone

Alors que la Chine continue de revendiquer la quasi-totalité de la zone stratégique riche en ressources et par laquelle transite une grande partie du commerce maritime mondial, mais est accusée d'y déployer des installations militaires, les Etats-Unis donnent un nouvel avertissement aux autorités chinoises pour qu'elles renoncent à leurs revendications sur les eaux contestées.

« Nous allons parler haut et fort si Pékin prend des mesures qui menacent l'ordre international », a déclaré la vice-présidente américaine, Kamala Harris, qui vient de rentrer dans son pays après une visite à Singapour et au Vietnam pour tenter de relancer les alliances des Etats-Unis. Cela a lieu au moment où les délégations américaine et chinoise ont entamé des discussions à Washington sur l'influence politique et la domination navale dans la région indo-pacifique. « La liberté de navigation (...) est une question vitale pour cette région », a-t-elle insisté.

Kamala Harris est intervenue sur ce dossier alors que les tensions se sont aggravées ces derniers mois entre Pékin et les pays qui contestent ses revendications maritimes. Il s'agit précisément des Philippines, du Vietnam, de la Malaisie, de Brunei et de Taïwan qui

ont des revendications de souveraineté concurrentes sur la zone face à la Chine. Manille a fait part de sa colère après avoir repéré des centaines de bateaux chinois dans la zone économique exclusive philippine, tandis que la Malaisie a déployé des chasseurs pour intercepter des avions militaires chinois qui ont fait une incursion près de ses côtes.

« La marine américaine maintiendra une forte présence en mer de Chine méridionale », a promis la vice-présidente, affirmant vouloir « aider le Vietnam à y développer ses capacités de sécurité maritime » au moment où Pékin est accusé d'y déployer des équipements militaires, dont des lance-missiles et de saper l'ordre international fondé sur le droit et à menacer la souveraineté des nations.

Washington accuse les autorités chinoises d'intimider

leurs voisins. Malgré cela, Kamala Harris assure que les Etats-Unis ne « cherchent pas un conflit » avec Pékin, mais resteraient « engagés envers leurs partenaires ».

L'empire du Milieu dément les allégations portées sur ses dirigeants

« Notre engagement en Asie du Sud-Est et dans la région indo-Pacifique n'est pas dirigé contre un pays quel qu'il soit et ne vise pas à forcer quiconque à choisir entre les pays », affirme-t-elle. La vice-présidente promet un « engagement pérenne » des Etats-Unis en Asie et réitère la détermination américaine « à faire respecter un ordre basé sur le droit international et la liberté de navigation, notamment en mer de Chine ».

La Chine ne s'empêche pas de son côté de démentir les allégations portées contre

ses autorités. Par la voix du porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin, la Chine dit « s'opposer fermement au déploiement de forces (...) pour intervenir dans les affaires régionales et perturber la paix et la stabilité régionales ». « Les Etats-Unis peuvent intimider d'autres pays sans en payer le moindre prix », rétorque le porte-parole de la diplomatie chinoise, faisant allusion à l'intervention américaine en Afghanistan. Les médias d'Etat chinois accusent, quant à eux, Washington de vouloir « creuser un fossé » entre les pays d'Asie du Sud-Est et leur nation.

Le 13 juillet de l'année dernière, les Etats-Unis avaient, par la voix de l'ex-secrétaire d'Etat Mike Pompeo, jugé « illégales » les prétentions de Pékin sur la mer de Chine méridionale. Quelques mois

auparavant, soit le 21 janvier, le Japon avait, dans une note verbale transmise aux Nations unies, déclaré les revendications de Pékin en mer de Chine du Sud « sans fondement », estimant qu'elles sont en contradiction avec la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni considèrent, dans leurs propres notes envoyées à l'ONU le 16 septembre dernier, que les revendications de la Chine sur cette zone sont « injustifiées » et contraires au droit international. Les Etats-Unis et la Chine ont des relations glaciales sur plusieurs différends, allant de la cybersécurité à la lutte pour la suprématie technologique ou aux violations des droits de l'Homme à Hong Kong et au Xinjiang. Et l'administration de Joe Biden poursuit pour l'essentiel le bras de fer entamé par Donald Trump.

Nestor N'Gampoula

BÉNIN

Une série de mesures pour renforcer la lutte contre la covid-19

Le gouvernement béninois a pris une série de mesures urgentes pour faire face à la persistance de la pandémie de Covid-19 sur l'ensemble du territoire du Bénin.

En vue de lutter efficacement contre la Covid-19, le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la vaccination pour le personnel médical, paramédical, pharmacien, aide-soignant, de même que pour le personnel administratif des formations sanitaires publiques et privées, comme pour le personnel des officines pharmaceutiques, indique le communiqué.

« Une telle démarche vise à protéger ces acteurs pour assurer le bon fonctionnement du système de santé et, ce faisant, leur éviter d'être des vecteurs de propagation de la pandémie », explique le communiqué.

Outre cette mesure, souligne la même source, l'exécutif béninois a également instruit les ministres, les responsables de toutes les institutions publiques et de toutes les structures privées à l'effet de recommander fortement la vaccination contre la Covid-19 à tous leurs agents.

De même, pour renforcer la lutte contre cette pandémie, les autorités gouvernementales ont décidé de réactiver certaines mesures, notamment le port obligatoire du masque en tous lieux, le lavage systématique des mains à l'eau et au savon, l'observance de la distance de sécurité sanitaire d'un mètre au minimum entre personnes et la fermeture des discothèques et structures assimilées.

D'après les données sanitaires publiées ce mercredi par le ministère béninois de la Santé, à la date du 29 août 2021, le Bénin comptait 15.932 cas confirmés dont 4.703 cas actifs, 11.098 guérisons, 131 décès.

FINANCES

La Nouvelle Banque de développement des BRICS accueille de nouveaux pays membres

La Nouvelle Banque de développement (NBD) des BRICS a annoncé jeudi midi qu'elle accueillerait les Emirats arabes unis (EAU), l'Uruguay et le Bangladesh comme nouveaux membres.

« Nous sommes heureux d'accueillir les EAU, l'Uruguay et le Bangladesh dans la famille de la NBD. Les nouveaux membres trouveront dans la NBD une plate-forme pour promouvoir leur coopération dans les infrastructures et le développement durable », a indiqué Marcos Troyjo, président de la NBD, dans un communiqué de presse. « Nous continuerons d'accueillir de nouveaux membres dans la banque de manière graduelle et équilibrée », a-t-il ajouté.

Selon le communiqué de presse, cette première expansion des adhésions à la NBD visant à étendre sa portée mondiale est conforme à la stratégie de la banque de se positionner comme institution de développement de premier plan pour les économies émergentes. Une fois acceptée, l'adhésion d'un pays à la NBD devient effective dès l'achèvement de ses processus nationaux et le dépôt de l'instrument d'adhésion.

Depuis le début de ses activités, la NBD a approuvé environ 80

projets au sein de ses membres, soit un portefeuille total de 30 milliards de dollars. Ces projets couvrent les secteurs des transports, de l'eau et de l'assainissement, des énergies propres, des infrastructures numériques, des infrastructures sociales et du développement urbain.

Basée à Shanghai, la NBD a été établie par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. La banque a officiellement ouvert en juillet 2015.

La secrétaire générale de la Francophonie à Cotonou

La secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, est arrivée mardi à Cotonou où elle prend part à la réunion du Réseau des ministres francophones en charge de l'Economie numérique (RFMEN) qui se tient du 2 au 3 septembre dans la capitale béninoise.

La réunion du RFMEN, un événement majeur de la Francophonie numérique, se tient en prélude au 18e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui aura lieu les 20 et 21 novembre à Djerba en Tunisie, sur le thème « Connectivité dans la diversité : la numérique vecteur de développement et de solidarité ». « Lors du sommet de Djerba en novembre, une stratégie de la Francophonie

sur le numérique sera adoptée. Nous voulons écouter les ministres qui vont préparer les chefs d'Etat dans cette discussion », a déclaré Mme Mushikiwabo, citée dans le communiqué. Au cours de la réunion de Cotonou, les ministres et experts plancheront sur les enjeux de la coopération entre Etats francophones dans le domaine du numérique et proposeront des livrables qui seront soumis à l'appréciation des chefs d'Etat et de gouvernement lors du prochain sommet de la Francophonie. Egalement à l'ordre du jour, la définition d'un format de fonctionnement innovant et agile pour le RFMEN et l'actualisation de la stratégie de la Francophonie numérique.

Xinhua

MER DE CHINE MÉRIDIONALE

Washington et Pékin s'accusent de vouloir contrôler la zone

Alors que la Chine continue de revendiquer la quasi-totalité de la zone stratégique riche en ressources et par laquelle transite une grande partie du commerce maritime mondial, mais est accusée d'y déployer des installations militaires, les Etats-Unis donnent un nouvel avertissement aux autorités chinoises pour qu'elles renoncent à leurs revendications sur les eaux contestées.

« Nous allons parler haut et fort si Pékin prend des mesures qui menacent l'ordre international », a déclaré la vice-présidente américaine, Kamala Harris, qui vient de rentrer dans son pays après une visite à Singapour et au Vietnam pour tenter de relancer les alliances des Etats-Unis. Cela a lieu au moment où les délégations américaine et chinoise ont entamé des discussions à Washington sur l'influence politique et la domination navale dans la région indo-pacifique. « La liberté de navigation (...) est une question vitale pour cette région », a-t-elle insisté.

Kamala Harris est intervenue sur ce dossier alors que les tensions se sont aggravées ces derniers mois entre Pékin et les pays qui contestent ses revendications maritimes. Il s'agit précisément des Philippines, du Vietnam, de la Malaisie, de Brunei et de Taïwan qui

ont des revendications de souveraineté concurrentes sur la zone face à la Chine. Manille a fait part de sa colère après avoir repéré des centaines de bateaux chinois dans la zone économique exclusive philippine, tandis que la Malaisie a déployé des chasseurs pour intercepter des avions militaires chinois qui ont fait une incursion près de ses côtes.

« La marine américaine maintiendra une forte présence en mer de Chine méridionale », a promis la vice-présidente, affirmant vouloir « aider le Vietnam à y développer ses capacités de sécurité maritime » au moment où Pékin est accusé d'y déployer des équipements militaires, dont des lance-missiles et de saper l'ordre international fondé sur le droit et à menacer la souveraineté des nations.

Washington accuse les autorités chinoises d'intimider

leurs voisins. Malgré cela, Kamala Harris assure que les Etats-Unis ne « cherchent pas un conflit » avec Pékin, mais resteraient « engagés envers leurs partenaires ».

L'empire du Milieu dément les allégations portées sur ses dirigeants

« Notre engagement en Asie du Sud-Est et dans la région indo-Pacifique n'est pas dirigé contre un pays quel qu'il soit et ne vise pas à forcer quiconque à choisir entre les pays », affirme-t-elle. La vice-présidente promet un « engagement pérenne » des Etats-Unis en Asie et réitère la détermination américaine « à faire respecter un ordre basé sur le droit international et la liberté de navigation, notamment en mer de Chine ».

La Chine ne s'empêche pas de son côté de démentir les allégations portées contre

ses autorités. Par la voix du porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin, la Chine dit « s'opposer fermement au déploiement de forces (...) pour intervenir dans les affaires régionales et perturber la paix et la stabilité régionales ». « Les Etats-Unis peuvent intimider d'autres pays sans en payer le moindre prix », rétorque le porte-parole de la diplomatie chinoise, faisant allusion à l'intervention américaine en Afghanistan. Les médias d'Etat chinois accusent, quant à eux, Washington de vouloir « creuser un fossé » entre les pays d'Asie du Sud-Est et leur nation.

Le 13 juillet de l'année dernière, les Etats-Unis avaient, par la voix de l'ex-secrétaire d'Etat Mike Pompeo, jugé « illégales » les prétentions de Pékin sur la mer de Chine méridionale. Quelques mois

auparavant, soit le 21 janvier, le Japon avait, dans une note verbale transmise aux Nations unies, déclaré les revendications de Pékin en mer de Chine du Sud « sans fondement », estimant qu'elles sont en contradiction avec la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni considèrent, dans leurs propres notes envoyées à l'ONU le 16 septembre dernier, que les revendications de la Chine sur cette zone sont « injustifiées » et contraires au droit international. Les Etats-Unis et la Chine ont des relations glaciales sur plusieurs différends, allant de la cybersécurité à la lutte pour la suprématie technologique ou aux violations des droits de l'Homme à Hong Kong et au Xinjiang. Et l'administration de Joe Biden poursuit pour l'essentiel le bras de fer entamé par Donald Trump.

Nestor N'Gampoula

OPPORTUNITÉ DE DISTRIBUTION de lubrifiants

Pour étendre et raffermir son empreinte à l'exportation, notre client recherche des partenaires qui souhaitent et ont la capacité et de devenir des distributeurs de lubrifiants sur une base non-exclusive sur certains marchés d'exportation clés en Afrique.

Œuvrant dans le secteur de l'énergie il est titulaire d'une licence d'une marque mondiale de lubrifiant leader et opère directement (et y compris à l'export) sur plus de 20 marchés africains. Avec ces opérations, notre client a développé une riche expérience dans la commercialisation et la distribution de lubrifiants à travers le continent, dans tous les canaux, y compris grand public (B2C) et commercial (B2B). Ils offrent une large gamme de lubrifiants de marque sous licence, soutenus par un service client de première classe et un excellent support technique.

Les opérations commerciales de nos clients sont fondées sur leurs valeurs fondamentales qui sont restées cruciales pour leur succès et leur croissance au fil des ans, devenant le leader du secteur et une entreprise respectée sur le continent africain.

Les partenaires retenus conclurent un accord pour distribuer la principale marque de lubrifiants sous licence de notre client, présentant une opportunité de croissance commerciale significative. Ils devront donc développer et exécuter des stratégies de croissance locales, avec le soutien de notre client.

Êtes-vous ce partenaire compétent qui répond aux critères d'éligibilité ci-dessous?

1. Une passion pour l'excellence du service client.
2. Une expérience avérée de la distribution et une solide réputation dans l'environnement commercial local – avec une préférence dans le secteur pétrolier et gazier.
3. Connaissance du cadre réglementaire du sous-secteur des lubrifiants dans votre pays.
4. Licences requises et valides pour importer, stocker et distribuer des lubrifiants ou capacité à répondre aux critères d'obtention des licences.
5. Le strict respect des règles et normes d'éthique et de conformité.
6. Expérience pertinente dans la distribution B2C et capacité à distribuer largement à l'échelle nationale (routage, couverture des points de vente, etc.).
7. Capacité à saisir des opportunités B2B et à développer des relations commerciales à long terme.
8. Existant ou capacité de recruter et de former du personnel de vente.
9. Accès aux fourgons d'entreposage et de distribution.
10. Connaissance de la gestion financière (fonds de roulement, suivi des coûts, gestion du compte de résultat) et de la gestion des ressources humaines.
11. Accès au fonds de roulement (les montants peuvent varier selon le marché) et capacité de lever des dollars américains pour l'importation de stocks de lubrifiants.
12. Engagement à maintenir des normes strictes en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement.
13. Capacité à produire des résultats grâce à la gestion, la motivation et le développement d'équipes.
14. La propriété du réseau de vente au détail existant (stations-service) avec une large répartition géographique sur le marché sera un avantage supplémentaire.
15. Expérience avérée dans la conduite des affaires et l'obtention de résultats conformément au programme de croissance initialement convenu conjointement avec un propriétaire de marque.

Si vous êtes un distributeur dans le secteur FMCG et pas actuellement dans le secteur de l'énergie, mais pensez avoir ce qu'il faut pour vous associer à notre client, nous vous encourageons à postuler. Vous devez être prêt à acquérir toute la documentation et les licences nécessaires et être conforme à toutes les exigences du secteur de l'énergie sur votre marché

La date limite de réception des candidatures est le 7 septembre 2021.

Les candidats désireux de participer doivent entrer en contact avec info.ke@ipsos.com pour plus de détails sur le processus.



SOUDAN DU SUD

Le président Salva Kiir installe un nouveau parlement

Trois ans après l'accord de paix signé par le président Salva Kiir et son rival Riek Machar, le pays a désormais un nouveau Parlement installé le 30 août.

Dans son discours, le chef de l'Etat a appelé les cinq cent cinquante parlementaires à accélérer la mise en œuvre de l'accord signé en 2018. Un appel qui intervient alors qu'une partie de la société civile, frustrée « par le manque de progrès », demande la démission du président et son vice-président.

« Nous devons toujours nous rappeler que notre mandat final est d'organiser des élections démocratiques libres, justes et crédibles », a souligné le président Salva Kiir aux nouveaux parlementaires désignés par les différents signataires de l'accord de paix.

Par ailleurs, Salva Kiir leur a également demandé de placer les besoins des citoyens au-dessus des considérations partisans et d'accélérer la mise en œuvre de l'accord. D'importants points de cet accord sont toujours en suspend, notamment la création d'une armée unifiée et une nouvelle Constitution qui ouvrirait la voie à des élections en 2023.

Le discours du chef de l'Etat intervient alors que la population est de plus en plus frustrée par le manque de progrès. Une partie de la société civile appelle ouvertement à sa démission ainsi qu'à celle de son vice-président? Riek Machar, avec qui les relations menacent la stabilité du pays.

Une manifestation contre le régime devait, d'ailleurs, être organisée lundi dans la capitale. Mais elle n'a pas eu

lieu, le gouvernement avait interdit tout rassemblement, procédé à des arrestations, coupé l'internet et déployé d'importantes forces de sécurité à Juba. Un signe, selon certains militants, que « les autorités craignent un soulèvement ».

En mai dernier, le président Salva Kiir avait officiellement dissout le parlement. Cette dissolution concernait les deux chambres (l'Assemblée législative nationale de transition et le Conseil des États). Elle était attendue depuis l'accord de paix signé en septembre 2018 entre Salva Kiir et son rival Riek Machar, qui a mis fin au sanglant conflit qui a ravagé le pays pendant cinq ans. L'accord de paix aurait dû entrer en vigueur en février 2020, en même temps que la formation du gouvernement d'union nationale. Notons que l'installation d'un nouveau parlement élargi figurait parmi les mesures clés de l'accord de paix. Cet accord prévoyait, en effet, une reconstitution complète du système bicaméral sud-soudanais, avec des députés non-élus, mais nommés. Si l'application de ce point crucial de l'accord de 2018 est saluée par les différentes parties, les observateurs espèrent surtout que cela donnera le ton à la mise en œuvre des autres grandes lignes, comme l'élaboration d'une Constitution définitive ou la formation d'une armée nationale, composée des forces des camps autrefois ennemis.

Yvette Reine Nzaba

DISPARITION

Maurice Claude Maléla-Soba reinhumé à Linzolo

Décédé le 18 novembre 2020 à Brazzaville, à l'âge de 73 ans, et enterré au cimetière du centre-ville, Maurice Claude Malela-Soba a été exhumé et reinhumé à Linzolo, dans le département du Pool.

Le transfert des restes mortels de Maurice Claude Malela Soba a été fait avec l'appui de sa formation politique, le Parti congolais du Travail (PCT). A cet effet, une importante délégation du PCT, conduite par son secrétaire général, Pierre Moussa, s'est rendue à Linzolo pour lui témoigner la reconnaissance à son militantisme.

Né en 1947 à Kouta, dans le district de Kinkala, Maurice Claude Malela-Soba fit ses études primaires à l'école Saint-Isidore de Linzolo puis à la grande Ecole de Poto-Poto, à Brazzaville. Après son baccalauréat, il devient professeur des collèges, avant de poursuivre, en 1976, ses études à l'Université Marien-Ngouabi, à Brazzaville, où il obtient une licence en philosophie, devenant ainsi professeur certifié de lycée.

Ancien ambassadeur du Congo en République centrafricaine, Claude Maurice Malela Soba était membre du bureau politique du PCT depuis le 5e congrès ordinaire de 2019. Il a été réélu, le 19 août dernier, au poste de président du comité PCT de l'arrondissement 1 Makélékélé. Membre du Conseil économique, social et environnemental, il fut commissaire politique dans les départements de la Lékoumou et du Pool. Il a assuré aussi les fonctions de préfet des départements du Niari de 2000 à 2003 et des Plateaux de 2003 à 2012.

Firmin Oyé

DJIRI II

Un forum sur le leadership et l'entrepreneuriat au profit des jeunes

Le député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a annoncé le 2 septembre au cours d'une descente parlementaire, l'organisation du forum sur le leadership et l'entrepreneuriat des jeunes.

Les inscriptions au forum sur le leadership et l'entrepreneuriat des jeunes, qui sera organisé en novembre prochain, par le député en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis, seront faites en ligne. Bersol Exaucé Ngambili Ibam a invité les jeunes à s'y intéresser. « *Il y aura un concours à projet, les deux meilleurs projets vont être financés par l'ambassade des Etats-Unis. Quand on n'a pas des moyens, notre rôle est parfois de chercher les bailleurs pour venir nous aider dans la circonscription* », a-t-il expliqué.

Le député de Djiri II a également annoncé à ses mandants l'inscription des travaux de construction et d'aménagement des routes menant aux quartiers Jacques-Opangault et Domaine par le conseil départemental et municipal de Brazzaville. Il a aussi parlé du traitement de l'érosion de Nkombo ainsi que l'inauguration avant la fin de l'année de l'hôpital général de Nkombo. Des actions que le député met en partie dans le cadre de son plaidoyer mené auprès des pouvoirs publics car sa circonscription est confrontée actuellement, entre autres, aux problèmes d'accès et au manque de structures sanitaires publiques.

S'agissant de la descente parlementaire, le rapporteur de la commission des lois et affaires administratives de l'Assemblée nationale a fait la synthèse des travaux de la douzième session ordinaire, tenue du 2 juin au 13 août dernier. En effet, sur les treize affaires reçues sur la table des députés, dix ont été ex-



Le député Bersol Exaucé Ngambili Ibam annonçant les projets/Adiac

aminées et adoptées. Il s'agit, entre autres, de la loi de finances rectificative pour l'année 2021 ainsi que de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire à trois reprises.

Les préoccupations des représentants des dix-sept mille habitants du quartier 906 Ipo-Manianga ont tourné autour de la rareté des pièces nationales d'identité ; l'insécurité grandissante ; les inondations, l'enclavement, les érosions et bien d'autres.

A propos de l'insécurité occasionnée par le phénomène « bébés noirs et kulunas » dans les quartiers, Bersol Exaucé Ngambili Ibam a répondu que ce fléau pourrait bientôt être endigué. Il pense à la nomination récente du haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention

et au traitement de la délinquance juvénile. C'est ainsi qu'il a appelé les parents à faire un travail de fond en éduquant leurs enfants.

Notons que cette descente parlementaire s'est déroulée en présence de plusieurs députés dont Henri Zoniaba Ayimessone de Souanké, dans la Sangha; Ghislain Ngalibali de Lekana (Plateaux) et Auguste Ngabelé de Madingou II (Bouenza). L'autre temps fort de cette activité a été les témoignages patents des bénéficiaires du projet « Mayelé na mutu » mis en œuvre par le député de Djiri II depuis 2018. A travers ce projet, les jeunes apprennent les langues vivantes étrangères dont l'anglais et sont formés en informatique.

Parfait Wilfried Douniama

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

L'attractivité des départements fait l'objet d'une analyse

Réunis dans le cadre de la deuxième édition des Matinales de l'intelligence économique, des experts ont échangé sur les potentialités socioéconomiques des départements pouvant contribuer au développement économique national.

Placée sur le thème « Intelligence économique et attractivités départementales : outils et méthodes », la deuxième édition organisée par l'Institut national d'intelligence stratégique (INIS) a permis aux participants d'ouvrir un débat sur la question de l'attractivité socioéconomique des différents départements, comment enrichir l'existant national en vue de renforcer leur attractivité, une initiative visant à présenter l'architecture d'un dynamisme territorial culturel, événementiel, économique, touristique à travers trois leviers, à savoir le développement de nouvelles synergies grâce à une dynamique collective forte, l'organisation et la promotion d'une offre

de développement locale lisible et véhiculer une image aussi bien positive que partagée.

Selon Patrice Passy, président de l'Université des connaissances africaines, chef de projet « Les matinales de l'intelligence économique », la discussion entre experts sur les potentialités socioéconomiques des départements est une innovation ayant pour but de présenter une politique de marque territoriale, tout en s'appuyant sur un travail de fond en ce qui concerne la structuration de l'offre d'attractivité socioéconomique d'un département.

« *Les matinales de l'intelligence économique sur l'attractivité économique de nos départements privilégient une*

approche essentiellement pragmatique : il ne s'agit pas de se livrer à une analyse systématique et de bâtir de nouvelles organisations, mais plutôt de dresser une image des expériences mondiales et des potentialités nationales afin de tracer quelques pistes pratiques financièrement réalistes de nature à améliorer en continu une situation, dans une logique d'offres de solutions innovantes et de co-construction », a expliqué Patrice Passy.

Lors de cette dixième édition, trois projets susceptibles de contribuer au développement économique des départements et d'enrichir l'existant national ont été présentés parmi lesquels

celui qui consiste à planter des flamboyants à Kintélé, dans le but d'embellir et rendre plus attractif cette commune. Pour ce qui est du deuxième projet, il s'agit de mettre en avant les potentialités de la ville de Mossaka, située dans le département de la Cuvette, en vue de la rendre plus attractive. S'agissant du troisième projet, dénommé « Mwana mboka », il consiste à faire une reconstitution historique du pays pendant la période précoloniale et pré-esclavage, afin de dynamiser davantage le tourisme dans la partie méridionale. « *L'intelligence économique est une nouvelle façon de regarder ces questions. Elle est aussi un vecteur puissant d'innovation sur*

toutes les questions en rapport avec la géostratégie, la géoéconomie, les innovations de rupture, l'innovation sociale, la cohésion sociale, la production des réponses endogènes face aux dynamiques africaines », a déclaré Patrice Passy.

A noter que l'organisation de ces matinales de l'intelligence économique par l'INIS a pour seul but d'enrichir l'existant national afin de mettre en lumière les nouveaux paradigmes, les dispositifs techniques et les solutions endogènes africaines. La troisième édition aura lieu en octobre prochain.

Gloria Imelda Lossele

RECHERCHE

Un appui sollicité en faveur des cités scientifiques

Lors d'une entrevue, le 1er septembre dans la capitale économique, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a lancé un appel à la société pétrolière Eni-Congo pour un appui aux cités scientifiques de Brazzaville et de Pointe-Noire qui contribuent au développement du pays à travers la recherche.

Lesquelles cités abritent, en effet, des structures comme l'Institut national de recherche forestière, l'Institut de recherche agronomique, le Centre de recherche sur la conservation et la restauration des terres, l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles, l'Unité de recherche microbienne et le laboratoire d'analyses chimiques des produits de pêche...

L'accompagnement sollicité porte notamment sur l'équipement, la formation dans les secteurs de l'environnement et des énergies renouvelables. Ce qui va renforcer le caractère transversal de l'apport des cités scientifiques dans le processus de développement. Ces secteurs d'appui ciblés s'expliquent sans nul doute par rapport au Centre d'excellence en énergies renouvelables d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Son inauguration et sa mise en



La ministre lors de l'échange avec les responsables d'Eni-Congo

œuvre ont également été au cœur des échanges entre la ministre Delphine Edith Emmanuel et les responsables de la société Eni-Congo, initiatrice du projet.

Ce centre, dont le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, avait posé la première pierre le 13 mars 2018, a pour objectif de promouvoir l'accès à l'énergie fiable, durable et moderne ; favoriser une croissance économique soutenue et partagée ; établir des institutions de recherche et renforcer les capacités institutionnelles dans le secteur de l'énergie renouvelable. Pour rendre ce centre opérationnel, les étapes à franchir sont, entre autres, l'établissement de l'acte de création, la désignation des représentants des ministères impliqués et l'appui de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

Rominique Makaya

ANNONCE D'APPEL D'OFFRE

CONSULTANCE POUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

Réf : Act212-310-313/PTAB2021



Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'Exercice 2021, la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN) lance un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) pour un expert/société qui va réaliser les projets de développement touristique suivants dans et autour du Parc National Nouabalé-ndoki (PNNN).

- 1. La conception et la construction** d'un camp communautaire dans le village de Bomassa (composé de huit structures en bois).
- 2. La conception et la rénovation** d'une tour de guet (mirador) dans le PNNN, à Mbéli Bai.
- 3. La rénovation** des passerelles d'accès au site de recherche dans le PNNN, au camp de recherche de Mbéli.) du Parc National de Nouabalé-Ndoki à Bomassa, District de Kabo dont le Maître d'ouvrage est la FNN.

Nous invitons les candidats/entreprises souhaitant collaborer avec la FNN à venir retirer les Termes De Référence complets au bureau ci-dessous à partir du **30/08/2021** aux adresses ci-dessous. Ces mêmes adresses serviront de lieux de dépôt.

Brazzaville	B.P: 151 Avenue Général de Gaulle, Ref Laboratoire National.
Ouessou	Avenue principale, proximité Conseil Économique.
Bomassa	Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse email : ndokiadmin@wcs.org en mettant en copie bjevans@wcs.org

La date de clôture du dépôt des dossiers d'appel d'offre est fixée au **30/09/2021 à 17h00**. Les soumissionnaires souhaitant envoyer les dossiers par mail peuvent utiliser l'adresse ndokiadmin@wcs.org la seule adresse créée pour recevoir les offres.

Pour la Fondation Nouabalé-Ndoki, Ben Evans, Directeur de l'Unité de Gestion du Parc.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPH



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Dépliants



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.co

5, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo



PROGRAMME DU JOUR VENDREDI 03 SEPTEMBRE 2021

- 06.00 PLAYLIST
- 08.00 MWASI
- 09.00 PROJECTEUR
- 10.00 CINÉMA
- 11.45 CDIRECT INSIDE
- 12.00 FLEURON MUSICAL
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 ON FLEEK LIVE
- 15.00 TOP CLIPS
- 17.00 CANAAN CLUB
- 18.00 CDIRECT INSIDE
- 18.15 ENTREPRISES
- 18.30 DOC
- 19.45 EDITION 19.45

Actualité Congo-Congolaise
Soyez au coeur de l'information Congo-Congolaise. Avec plusieurs sujets au rendez-vous: Economie; Société; Education; Politique.
Tout savoir sur les deux Congo




- 20.30 DIASPORA MAG
- 21.00 MAGAZINE
- 22.30 TOP CLIPS
- 00.00 PLAYLIST

free CANAL 449 **CANAL+** CANAL 334



PROGRAMME DU JOUR SAMEDI 04 SEPTEMBRE 2021

- 06.00 PLAYLIST
- 08.00 MWASI
- 09.00 SOLOLA BIEN
- 10.00 DIASPORA MAG
- 11.00 TALK 243
- 12.00 TOP CLIPS
- 12.30 ECOLE D'ART
- 13.00 PLAYLIST
- 14.30 COCKTAIL
- 15.00 TOP CLIPS
- 17.00 TALK SHOW
- 18.00 ICONIC
- 18.30 CDIRECT INSIDE
- 18.45 ENTREPRISES
- 19.00 TALK SHOW
- 19.45 EDITION WEEK-END 19.45

Actualité Congo-Congolaise
Soyez au coeur de l'information Congo-Congolaise. Avec plusieurs sujets au rendez-vous: Economie; Société; Education; Politique.
Tout savoir sur les deux Congo




- 20.30 CDIRECT INSIDE
- 21.00 MAGAZINE
- 22.30 TOP CLIPS
- 00.00 PLAYLIST

free CANAL 449 **CANAL+** CANAL 334



PROGRAMME DU JOUR DIMANCHE 05 SEPTEMBRE

- 06.00 PLAYLIST
- 08.00 GOSPEL HITS 1
- 09.00 PREDICATION
- 10.00 CDIRECT INSIDE
- 10.30 DIASPORA MAG
- 11.00 ARCHRIST
- 11.30 FLEURON MUSICAL
- 12.00 MAGAZINE
- 13.30 PREDICATION
- 14.00 GOSPEL HITS 3
- 15.00 CDIRECT INSIDE
- 16.00 PLAYLIST
- 16.30 CANAN CLUB
- 17.00 TOP CLIPS
- 17.30 ENTRETIEN EXCLUSIF
- 19.30 CDIRECT INSIDE
- 19.45 EDITION WEEK-END 19.45

Actualité Congo-Congolaise
Soyez au coeur de l'information Congo-Congolaise. Avec plusieurs sujets au rendez-vous: Economie; Société; Education; Politique.
Tout savoir sur les deux Congo




- 20.30 MAGAZINE
- 23.15 PREDICATION

free CANAL 449 **CANAL+** CANAL 334

LE WEEK-END

19.45

MIRA MBOMA

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

 (+242) 06 600 92 99
(+243) 814 101 250





AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004-FNT/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21

RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE CHARGE DE L'ALPHABETISATION DU DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché des fournitures bureau et matériel didactique au profit des structures du ministère de l'enseignement primaire, secondaire chargé de l'alphabétisation du département de la Likouala.

2. L'Unité de Gestion dudit Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux sous lots suivants :

-Sous lot 1 : Matériels didactiques et scolaires des établissements primaires (Bétou, Enyellé, Dongou, Impfondo)

-Sous lot 2 : Matériels didactiques et manuels scolaires des collèges (Bétou, Enyellé, Dongou, Impfondo);

-Sous lot 3 : Matériels didactiques et

manuels scolaires des lycées (Bétou, Impfondo);

-Sous lot 4 : Fournitures de bureau des écoles primaires, collèges et lycées;

-Sous lot 5 : Fournitures de bureau de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation de la Likouala;

-Sous lot 6 : Fournitures de bureau au profit de l'inspection de l'enseignement primaire (Impfondo, Bétou, Enyellé, Dongou)

-Sous lot 7 : Fournitures de bureau de l'Inspection des collèges (Impfondo, Bétou, Enyellé, Dongou)

Sous lot 8 : Matériels didactiques et manuels scolaires des écoles ORA

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays

éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 8 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. Le document d'Appel d'offres pourra être adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2021 à 13 heures, heure de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX mentionnée ci-dessous le 17 septembre 2021 à 13 heures 30 minutes.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante :

Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, quartier Batignolles-Brazzaville
E.mail : lisungi@gmail.com, République du Congo.

Le Coordonnateur



Alfred Constant KIAKOUAMA

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-2021 /MDN/CAB/CGMP

« Etude sur le projet de modernisation des systèmes d'information et de communication du ministère de la défense nationale ».

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, volet investissement exercice 2021, le Gouvernement de la République du Congo lance, par le présent, un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un cabinet ou consultant devant réaliser l'étude sur le projet de modernisation des systèmes d'information et de communication du ministère de la défense nationale.

I. Objet de l'étude:

La présente étude a pour objectifs de produire les dossiers techniques pour la mise en place de l'architecture d'un système d'information et de communication du ministère de la défense nationale, moderne, fiable et sécurisé devant permettre au commandement de disposer en temps réel des informations utiles pour la prise de décision.

L'étude aboutira à la production d'un dossier composé de :

L'étude préliminaire (APS);
L'avant-projet détaillé (APD);
Le dossier d'appel d'offres (DAO).

L'étude sera basée sur :

La collecte des données;
La reconnaissance des lieux;
La réalisation des études techniques, le dimensionnement des ouvrages et des équipements;

L'élaboration des plans et détails d'ouvrages.

Sur l'infrastructure de base :

Mettre en place la dorsale backbone (réseau intranet) du ministère de la défense nationale;

Installer un réseau tactico-opérationnel du commandement des forces armées congolaises (niveau stratégique, opérationnel et tactique);

-Installer un réseau tactico-opérationnel du commandement de la gendarmerie nationale (niveau stratégique, opérationnel et tactique);

-Rendre interopérable les réseaux des FAC et de la gendarmerie nationale;

-Rendre interopérable le nouveau système avec les systèmes existants;

-Implémenter les services applicatifs innovants (la messagerie collaborative, la vidéo conférence, la vidéo surveillance, la téléphonie IP, la télé-présence, la gestion électronique de documents et autres);

-Mettre en place des systèmes de sécurisation des réseaux et des données;

-Renforcer les capacités techniques des personnels (recrutement et formation);

-Elaborer un référentiel de sécurisations des infrastructures.

Sur les applicatifs :

-Mettre en place l'e-armée et l'e-gendarmerie;

-Elaborer une cartographie des applicatifs spécifiques de chaque entité du

ministère de la défense nationale ;

-Renforcer les capacités techniques des personnels (recrutement et formation);

-Développer une expertise technique en génie logiciel et applicatif;

-Elaborer un référentiel de sécurisation des applicatifs.

II. Financement :

Budget de l'Etat congolais, volet investissement, exercice 2021.

III. Maitrise d'ouvrage :

-le Maitre d'ouvrage est l'Etat congolais;

-le Maitre d'ouvrage délégué est le Centre Informatique et de Recherche de

l'armée et de la Sécurité (CIRAS).

IV. Composition des dossiers :

Les bureaux d'études ou consultants intéressés peuvent participer au processus de présélection en soumettant par écrit leur dossier de candi-

dature à l'adresse suivante:

Ministère de la Défense Nationale (Cellule de Gestion des Marchés Publics, rez de-chaussée), Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO, Corniche du Centre-ville, Tél.: +242 06 493 05 38- BP: 101

E-mail: secretariatmarchéspublics.mdn@gmail.com - Brazzaville, République du Congo.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les éléments suivants :

une lettre de motivation ;

une note de présentation du bureau d'études ou consultant faisant ressortir les informations ci-après :

•l'expérience générale du candidat;

•les références sur les prestations similaires déjà exécutées ou en cours d'exécution par le candidat (intitulé de la prestation, nom et adresse du commanditaire, coût de la prestation, source de financement, année, lieu et délai d'exécution), au cours des dix dernières années ;

•la capacité financière (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement) prouvée par une institution financière ;

•toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

V. Critères de pré-qualification :

Les critères de pré-qualification du bureau d'études ou consultant porteront sur:

l'expérience générale du candidat;

l'expérience et les compétences du candidat dans le domaine des prestations sollicitées;

la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement).

VI. Présentation des dossiers :

Les dossiers devront être rédigés en français et présentés en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le ministre de la défense nationale (cellule de gestion des marchés publics) avec la mention :

« Etude sur le projet de modernisation des systèmes d'information et de communication du ministère de la défense nationale » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

VII. Dépôt des dossiers et résultats de la pré-qualification:

Les dossiers devront être parvenus à l'adresse indiquée au point au plus tard le 20 septembre à 14 heures précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 25 septembre et les candidats retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

VIII. Informations complémentaires :

Les candidats intéressés pourront obtenir des informations complémentaires au ministère de la défense nationale (cellule de gestion des marchés publics), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 14 heures et le samedi, de 9 heures à 11 heures.

Fait à Brazzaville, le 07 SEPT 2021

Le directeur de cabinet,



Commissaire colonel (ER) Albert Stève GANVALA



Départ:
tous les **Samédis**

Contacts
(+242) 06 702 15 25
05 311 91 99

DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESSO

GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESSO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES
JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!



Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33
contact@oceandunord.com
www.oceandunord.com

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

IN MEMORIAM

Le temps de notre douleur ne peut s'estamper 5 septembre 2011, 5 septembre 2021, voici 10 ans jour pour jour que disparaissait notre regretté Dominique Blaise Epongola, chevalier de l'ordre du mérite congolais, Lieutenant à la retraite. A cet effet, les familles Mokongo, Bodzala, la veuve et les enfants Epongola prient tous ceux qui l'on connu et aimé de garder une pensée pieuse en sa valeureuse mémoire. Pour cela une messe d'action de grâce sera dite ce dimanche 5 septembre 2021 à 8h30 en l'église Notre-Dame-des-Victoires-Mama-Elombé (ex Sainte Marie de Ouenzé) suivi du dépôt de gerbe de fleur sur la tombe de l'illustre disparu.

La perte d'un être cher fait et fera toujours et toujours mal. Nous ne t'oublierons jamais.

Repose en paix dans la tranquillité de Dieu le père

NÉCROLOGIE



Irin Maouakany, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Mouvimba, Mbembé et Mazila ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et grand-père Guy Delord Loko, alias Le Yaya, le 21 août 2021 à Brazzaville, suite à un accident routier.

La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Loko Guy à Kibina (Madibou, arrêt Loua).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

FLÉCHÉS 12x15 • N°12 • © FORTISSIMOTS 2007

SOUVERAIN REPRÉSEN- TANTE	ENGUEU- LADE LUNETTEUX	BRILLE DE LOIN BICHONNÉ	PLANCHES A DESSIN BAT LE ROI	OISEAU MIGRATEUR TRANSPORT PARISIEN	PLAN D'ÉPARGNE BOISSON DU MATIN
JOUEURS DE BASKET PEINTRE FRANÇAIS				PAREIL RÉCOLTE	
RAT OU SOURIS UN GARS			MÂCHOIRE FATIGUÉE	JOYEUX COUP DE PIED	PLONGÉ
	CHANDELLE		DIMINUTIF VALLEE INONDÉE		
MAL À L'ESTOMAC AUTHEN- TIQUE			SIGLE EUROPEEN FÉTARD		EXIGIBLE
		VICTOIRE DE NAPOLEON AVANT LES POISSONS		PARTICULE CROCHET DE BOUCHER	
ULTIMATUM	SONGEE EXTORSION DE FONDS		ARÔME COURSES		
		SERVICES NON RENDUS			DÉCHET HUMAIN
PASSAGE LIBRE	PAYS ENSOLEILLÉ TRIBUNAL			ÉLIMINE MALADIE HONTEUSE	
		SENTIR MAMELLE			TONNEAU
SUR LE TAPIS FAISAIT UNE DIÈTE		DISPERSÉ DRAME JAPONAIS		CONIFÈRE DANS	
			FIXÉ		
BOITE À CRAYONS				SANS TRACE	

MOTS MÊLÉS N°12

S	E	L	A	T	E	P	B	E	N	J	O	I	N	E
I	P	D	H	E	R	B	E	V	L	A	T	N	A	S
I	L	A	N	Y	F	E	E	U	Q	S	U	M	H	U
V	L	O	R	A	G	R	U	M	E	M	L	E	U	F
E	A	U	R	F	V	G	A	A	N	I	U	T	I	F
T	T	N	O	E	U	A	N	G	D	N	C	T	L	I
I	G	N	I	H	N	M	L	I	R	A	C	E	E	D
V	S	N	A	L	C	O	S	O	R	A	Y	V	N	L
E	E	A	B	N	L	T	C	D	F	A	N	I	A	
R	N	M	S	L	I	E	A	L	G	L	M	C	S	R
E	T	B	O	L	A	M	O	P	N	O	U	O	E	O
G	E	R	L	C	O	L	O	G	N	E	M	I	R	L
U	U	E	U	M	R	U	E	D	O	I	G	M	D	F
O	R	I	E	N	T	A	L	A	M	B	I	C	E	E
F	R	A	I	S	N	E	C	N	E	C	O	R	C	E

- | | | |
|-----------|-----------|-----------|
| ABSOLUE | ECORCE | NEROLI |
| AGRUME | ENCENS | ODEUR |
| ALAMBIC | FLORAL | OLFACTIF |
| AMBRE | FLUIDE | ORIENTAL |
| BENJOIN | FOUGERE | PARFUM |
| BERGAMOTE | FRAGRANCE | PATCHOULI |
| CARDAMOME | FRAIS | PETALES |
| CEDRE | GOMME | RESINE |
| CIVETTE | HERBE | ROMARIN |
| COLOGNE | HUILE | SANTAL |
| CORNUE | JASMIN | SENTEUR |
| DIFFUSE | LAVANDE | VANILLE |
| DISTILLER | MIMOSA | VERVEINE |
| DOMINANTE | MUSQUE | VETIVER |

• SUDOKU • GRILLE N°13 • MOYEN •

4							1	
	6						2	
2	1		8	6	3		7	9
	5		4		9		2	
4								1
	7		3		5		8	
3	2		7	9	1		6	8
		9			3			
	8						9	

• SUDOKU • GRILLE N°14 • DIFFICILE •

	4							3
8			5					7
9			2	4				6
		4	7		6	8		
				3				
		5	8		9	2		
4			3		2			1
1			9					4
	6							8

• SOLUTION DE LA GRILLE N°14 •

5	4	2	1	6	7	9	3	8
8	1	6	9	5	3	4	2	7
9	3	7	2	8	4	1	5	6
3	9	4	7	2	6	8	1	5
2	8	1	4	3	5	7	6	9
6	7	5	8	1	9	2	4	3
4	5	8	3	7	2	6	9	1
1	2	3	6	9	8	5	7	4
7	6	9	5	4	1	3	8	2

• SOLUTION DE LA GRILLE N°13 •

7	4	3	9	5	2	8	1	6
8	9	6	1	4	7	2	3	5
2	1	5	8	6	3	4	7	9
6	5	1	4	8	9	7	2	3
4	3	8	2	7	6	9	5	1
9	7	2	3	1	5	6	8	4
3	2	4	7	9	1	5	6	8
1	6	9	5	2	8	3	4	7
5	8	7	6	3	4	1	9	2

• SOLUTION DES MOTS CROISÉS N°12

I	R	O	S	S	I	G	N	O	L	
II	O	U	I		N	A	I	V	E	
III	T			T	R	O	U		I	N
IV	U	S	E	E		L	E	N	T	
V	R	O			C	L	E	S		I
VI	I	N	O	U	I		S	I	L	
VII	E	N		S		T	E	L	L	
VIII	R	E	V	E	N	U		L	E	
IX	S	T	A	R	O	S	T	E	S	

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°12 • © FORTISSIMOTS 2007

E	S	A	B	C	P									
A	M	B	A	S	S	A	D	R	I	C	E			
P	I	V	O	T	S	E	G	A	L					
R	E	N	O	I	R	C	R	O	C					
R	O	N	G	E	U	R	G	A	I					
M	E	C	N	S	U	R	N	O	M					
U	L	C	E	R	E	U	E	M						
V	R	A	I	I	E	N	A	D	E					
R	E	V	A	O	D	E	U	R						
O	R	D	R	E	A	C	E	S	G					
A	G	R	E	C	E	S	U	E						
A	C	C	E	S	H	U	M	E	R					
K	O	E	P	A	R	S	I	F						
J	E	U	N	A	I	T	T	E	N	U				
T	R	O	U	S	S	E	N	E	T					

• MOTS CROISÉS • N°12 •

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

HORIZONTALEMENT

- I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapissier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°12 :

Le mot-mystère est :

YLANG-YLANG

FRANCE

Anatole Collinet Makosso : « Nous étions allés chercher un ballon d'oxygène pour l'économie congolaise »

Au terme de sa mission de travail effectuée du 24 au 30 août à Paris, en France, le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, a révélé son optimisme quant aux grands défis que doit relever le Congo dans le cadre des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), les traders, mais aussi la relance économique.

Le chef de gouvernement congolais, qui était à la tête d'une importante délégation comportant pas moins de neuf ministres, a participé à l'université du Medef et rencontré différentes personnalités françaises dont les ministres de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, de la Transition écologique, Barbara Pompili, et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'Égalité des chances, Élisabeth Moreno.

Dans une interview accordée à Jeune Afrique, Anatole Collinet Makosso dresse le bilan de cette mission marathon, sa toute première à l'international depuis sa nomination à ce poste. « C'était une mission à la fois économique et écologique, qui tenait compte de l'agenda actuel du Congo. Nous avons voulu profiter de la rentrée en France, notamment avec l'université d'été du Medef, pour relancer notre diplomatie économique avec l'État français, notre coopération avec les entreprises françaises, et vendre la destination Congo aux investisseurs. Nous avons également assuré la promotion de notre secteur privé et nous l'avons mis en contact avec les entrepreneurs français. Nous avons enfin présenté la carte des opportunités publiques congolaises pour lesquelles le gouvernement cherche à développer des partenariats avec le privé, dans le cadre de joint-ventures. Sur le plan écologique, nous sommes à la veille d'un grand événement avec la COP26 organisée à Glasgow. Le Congo est porteur d'un vrai projet de protection de l'environnement et du climat, il était donc nécessaire



de rencontrer nos partenaires français pour être certains de parler ensemble d'une même voix », a déclaré le chef du gouvernement à Jeune Afrique.

De la France, premier partenaire historique du Congo, il dit compter, comme toujours, sur son soutien et son accompagnement dans le cadre des négociations avec les partenaires économiques et financiers, notamment le FMI, mais également les traders. « Nous cherchons également à obtenir l'appui et l'aide de l'Hexagone dans les relations que nous

entretenons avec son secteur privé, en ayant le même discours concernant la gestion de la dette importante du Congo vis-à-vis des entreprises françaises. Nous souhaitons aussi que la France nous accompagne dans le comblement du gap dans notre budget 2021. Notre loi des finances rectificative induit une différence de 300 milliards de francs CFA et la France peut nous accompagner en contribuant directement ou en nous aidant à trouver d'autres bailleurs », indique-t-il.

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso

Selon lui, le Congo bénéficie aujourd'hui d'un préjugé favorable de Paris et l'espère également du FMI. Parlant des mesures et dispositions prises par son gouvernement pour trouver des solutions permettant au Congo de sortir du marasme économique dans lequel il se trouve, le Premier ministre évoque, dans cet entretien, l'engagement solennel de son gouvernement à rétablir l'autorité de l'État, garantir la transparence et lutter contre les anti valeurs grâce à la mise en place des institutions dédiées. Au nombre

d'initiatives prises dans ce sens, Anatole Collinet Makosso parle des guichets uniques placés au Trésor public afin que les fonctionnaires ne soient plus en relation directe avec l'argent dans le cadre de recouvrements fiscaux. Ceci afin d'être sûr que la ressource aille bien là où elle doit aller. « Nous avons pris beaucoup d'initiatives de ce style qui doivent faire comprendre qu'il y a aujourd'hui un véritable engagement de notre part pour garantir une meilleure transparence, améliorer la gouvernance et rétablir l'autorité de l'État », assure-t-il.

Confiant en l'avenir et aux chances du Congo de rebondir, le chef du gouvernement mise tout à la fois sur l'engagement des partenaires et sur le Plan national de développement (PND 2022-2026. « Nous démarrerons en 2022 avec la mobilisation des ressources internes. Une grande réforme doit être lancée pour faciliter cette mobilisation, tout en rationalisant la dépense publique, bien sûr avec le soutien du FMI comme garant du succès du PND 2022-2026 », ajoute-t-il. Et de préciser : « Cette stratégie vise à relancer l'économie pour parvenir à une croissance supérieure à 2 % dès l'année prochaine. Nous étions à - 3 % en 2020 et les efforts réalisés durant le deuxième semestre 2021 nous permettent d'envisager atteindre les - 0,5 % à la fin de cette année. Nous devons pour cela nous appuyer sur les axes définis dans le PND, notamment en matière de diversification de l'économie ».

Guy-Gervais Kitina

MOBILE FILM FESTIVAL

La 17^e édition axée sur la protection de l'environnement

Les cinéastes congolais et même ceux d'ailleurs, intéressés par l'appel à candidature lancé par le Mobile film festival jusqu'au 12 octobre, peuvent encore envoyer gratuitement et uniquement en ligne leurs candidatures.

Après deux éditions consacrées à la protection de l'environnement, le sujet est à nouveau au cœur du Mobile Film Festival pour sa 17^e édition organisée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, ainsi que le soutien de plusieurs ONG et organismes internationaux engagés en faveur de l'environnement.

Les réalisatrices et réalisateurs du monde entier sont invités à réfléchir et créer des films puissants, militants et novateurs, en lien avec le thème de cette année, à savoir « Faire la paix avec

la nature ». Comme tous les ans, le principe du Mobile film festival est simple et reste le même : un mobile, une minute, un film. A travers son format créatif et très court, l'événement se veut entièrement digital, afin de toucher le public le plus large possible.

A en croire l'organisation du festival, « le choix du smartphone permet de supprimer toutes les contraintes économiques pour que chacun puisse participer dans les mêmes conditions. L'utilisation d'une même technologie par tous les participants, et de surcroît

abordable, confère au festival un caractère démocratique et égalitaire à l'échelle mondiale ! En couplant au format très sélectif une minute, nous espérons découvrir les meilleurs talents ».

La particularité de cette 17^e édition est que Mobile film festival s'associera à deux actions majeures des Nations unies d'ici peu. D'une part, la Semaine mondiale des objectifs de développement durable prévue du 17 au 28 septembre durant laquelle le festival se positionne comme un événement officiel, et d'autre

part, la COP26 à Glasgow, en Ecosse au Royaume-Uni, du 31 octobre au 12 novembre, où la sélection officielle d'une cinquantaine de films sera présentée.

L'objectif de ce rendez-vous, lancé en 2005, est donc de faire découvrir de jeunes réalisateurs en devenant, de les aider à créer des opportunités, de leur donner de la visibilité à l'échelle internationale et de les accompagner dans leur professionnalisation grâce à l'octroi de bourses d'aide à la production.

Notons que pour cette année, le Mobile film festival décer-

nera dix prix, sous la forme de bourses d'aide à la création, pour un total d'environ 26 700 euros. Ces bourses permettront aux lauréats de réaliser un court métrage avec des moyens professionnels et l'accompagnement d'un producteur. Les prix seront remis le 7 décembre par un jury composé de personnalités du monde du cinéma et de la culture, engagées sur les questions environnementales. La date de la remise de prix pourra être changée en cas d'imprévu lié à la pandémie de covid-19.

Merveille Atipo